

# CANADA



## Assistants de langue française

## Fiche-destination 2023-2024

### IMPORTANT :

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

**Les candidats seront informés de toute modification du programme pour des raisons liées à la Covid-19. Pour connaître les dernières consignes officielles, veuillez consulter le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.**

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, environ <b>25 postes</b> sont proposés chaque année.
<b>Critères d'éligibilité spécifiques au Canada</b>	<p>En complément des critères généraux d'éligibilité énoncés sur <a href="#">le site</a> de France Éducation international, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour cette destination :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être de nationalité française ;</li> <li>• Justifier d'un <b>niveau B1</b> en anglais ;</li> <li>• Avoir validé, au moment du dépôt du dossier, au minimum une <b>L3 dans l'une des disciplines suivantes</b> :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc ;</li> <li>➢ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li> <li>➢ LLCE, LEA (anglais).</li> </ul> </li> </ul> <p>Les profils Sciences de l'éducation et FLE sont particulièrement appréciés par les partenaires recruteurs au niveau universitaire.</p>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<p><b>Voir carte</b></p> <p>Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.</p>
<b>Établissements</b>	<p><b>Universités et conseils scolaires (écoles maternelles, primaires et les collèges-lycées).</b></p> <p>Les candidats qui souhaiteraient effectuer leur service dans les conseils scolaires doivent le signaler dans le dossier.</p>
<b>Calendrier</b>	<p><b>Publication des résultats</b></p> <p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature <b>à partir du mois d'avril 2023</b>.</p> <p><b>Contrat</b></p> <p><b>8 à 10 mois</b> (fin août 2023 – avril/mai/juin 2024) Durée de contrat variable.</p> <p>Les affectations et contrats relèvent de la seule compétence des établissements canadiens, employeurs de l'assistant.</p>



<b>Temps de travail et de congés</b>	<p><b>Universités : 12 à 15 heures par semaine</b>  <b>Écoles primaires et secondaires : 12 à 25 heures par semaine</b></p> <p>Les établissements peuvent proposer des heures supplémentaires rémunérées dans la limite de 25 heures travaillées par semaine.</p> <p>Congés selon le calendrier local.</p>
<b>Rémunération et aides</b>	<p><b>Rémunération mensuelle</b></p> <p><b>Universités : environ 1 250 CAD</b> soit 802€ net*.  <b>Écoles primaires et secondaires :</b> entre 1250 CAD et 2000 CAD soit entre 802€* et 1283€ net*.</p> <p>*Conversion en euros donnée à titre indicatif, susceptible de varier selon le taux de change.</p> <p><b>Installation</b>  Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
<b>Statut de l'assistant</b>	L'assistant est salarié de l'établissement qui l'emploie.
<b>Permis de travail et visa</b>	<p><b>Permis de travail/d'études</b></p> <p><b>Frais : gratuit</b> (sauf cas particuliers) sur présentation de l'attestation de France Éducation international.</p> <p>Pour les assistants affectés dans le primaire et secondaire, des frais de visite médicale sont à prévoir pour la demande de permis de travail auprès de l'Ambassade du Canada en France.</p>
<b>Couverture sociale</b>	<p>Certains assistants bénéficient d'une couverture médicale minimum, régie par la province d'affectation.</p> <p>Les assistants qui ne sont pas couverts par l'établissement devront souscrire une assurance santé <u>avant d'arriver au Canada</u>.</p> <p>Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
<b>Liens utiles</b>	<p>Ambassade du Canada en France : <a href="http://www.canadainternational.gc.ca/france">www.canadainternational.gc.ca/france</a>  Ambassade de France au Canada : <a href="http://www.ambafrance-ca.org">www.ambafrance-ca.org</a></p>
<b>Reconnaissance de l'expérience</b>	<p>Certaines universités reconnaissent l'expérience d'assistant de langue française à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le <a href="#">site internet</a> de France Éducation international.</p>
<b>Renouvellement de contrat</b>	Le renouvellement du contrat des assistants de langue française n'est pas autorisé au Canada.



### Carte

**Instructions :** vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour **3 zones géographiques**.

Exemple :

Choix 1 : Manitoba

Choix 2 : Alberta

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par villes/régions des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2022-2023 est précisée dans l'encadré ci-dessous.
- Peu de postes sont à pourvoir dans les grandes villes.

Alberta (4)  
Colombie-Britannique (3)  
Ile-du-Prince-Edward (1)  
Manitoba (3)  
Ontario (7)  
Nouveau-Brunswick (2)  
Saskatchewan (1)  
Terre-Neuve (1)

